

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL :  
ENTRETIEN D'AIDE - NIVEAU 2**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**  
**Domaine : Sciences Psychologiques et de l'éducation**

<p><b>CODE: 95 50 29 U36 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 1<sup>er</sup> septembre 2020,  
sur avis conforme du Conseil général**

# **BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL : ENTRETIEN D'AIDE - NIVEAU 2**

## **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

### **1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

#### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'expérimenter les techniques d'intervention du conseiller conjugal et familial, et plus particulièrement l'analyse de la demande et l'accompagnement de la personne dans la compréhension de ses difficultés, à la lumière d'un questionnement éthique et en l'articulant à une réflexion sur l'interaction aidant/aidé.

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1. Capacités**

*dans le cadre de situations professionnelles exemplatives d'accueil choisies par l'enseignant :*

*Dans le cadre de situations professionnelles exemplatives d'accueil choisies par l'enseignant :*

- ◆ réaliser un accueil efficace ;
  - ◆ faire preuve d'écoute et d'empathie dans ses différentes attitudes ;
  - ◆ exprimer en termes de « je » les émotions, les valeurs et les normes en jeu ;
  - ◆ situer l'éthique par rapport à la morale, au droit et à la déontologie dans la fonction de conseiller conjugal et familial ;
  - ◆ énoncer le(s) motif(s) de l'appel et/ou de la visite ;
  - ◆ expliciter les fondements, les développements et le champ d'application d'au moins quatre modèles d'intervention psychosociale.
- 
- ◆ décrire différents aspects de l'anatomo-physiologie liés à la sexualité et à la reproduction ;

- ◆ identifier, au départ d'une situation donnée, les enjeux psychologiques de la relation d'aide en s'appuyant sur les concepts généraux de la psychologie ;
- ◆ analyser une situation relationnelle au départ d'un outil et d'un modèle théorique de communication et de justifier leur intérêt.

*En référence au profil professionnel du Conseiller conjugal et familial, face à des situations spécifiques liées à la profession,*

- ◆ corroborer son projet de formation au vu des différentes situations professionnelles en élaborant un rapport synthétique et succinct comportant :
  - ◆ une description des contextes institutionnel et relationnel (entreprise ou organisme) et des différentes tâches rencontrées,
  - ◆ une description de différents environnements dans lesquels s'exerce la profession tout en se situant face à son orientation professionnelle et son projet personnel.

## **2.2. Titres pouvant en tenir lieu**

Attestations de réussite des unités d'enseignement :

- « Bachelier Conseiller conjugal et familial : entretien d'aide : niveau 1 » - 955024U36D1
- « Bachelier Conseiller conjugal et familial : éléments de base en anatomo-physiologie et en psychologie » - 955022U36D1
- « Stage orienté d'insertion socioprofessionnelle – 209001U31D1.

## **3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable,**

*à partir d'une situation professionnelle ou d'une mise en situation relative à un entretien individuel,*

- ◆ de mettre en œuvre des attitudes d'écoute et d'empathie ;
- ◆ de réaliser une analyse de la demande explicite et implicite ;
- ◆ de proposer des hypothèses de travail ;
- ◆ d'établir un cadre et une stratégie d'intervention appropriés ;
- ◆ de repérer les potentialités et les freins de la personne ;
- ◆ d'identifier les normes, les valeurs et les cultures en jeu ;
- ◆ d'identifier les enjeux du système relationnel ;
- ◆ de choisir une approche favorisant et soutenant l'autonomie et la responsabilité des personnes, à mettre en œuvre parmi celles vues au cours et de la justifier au regard de la situation.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte :**

- ◆ de la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des modèles,
- ◆ de l'intégration des concepts, techniques et démarches dans l'analyse et la formulation des hypothèses,

- ◆ de la finesse de l'analyse,
- ◆ de la qualité de l'écoute.

#### **4. PROGRAMME**

##### **4.1. Méthodologie spéciale : évolution personnelle**

L'étudiant sera capable, au départ d'entretiens d'aide vécus ou évoqués,

- ◆ d'être à l'écoute du monde de l'autre, différent du sien ;
- ◆ d'identifier les projections qui transforment son écoute d'autrui ;
- ◆ de repérer l'impact sur autrui des attitudes et du discours qu'il développe à son égard ;
- ◆ d'identifier les effets de l'attitude et du discours d'autrui sur soi.

##### **4.2. Ethique**

L'étudiant sera capable :

- ◆ de distinguer des échelles de valeur présentes au sein de différentes cultures ;
- ◆ de mettre une distance entre ses propres valeurs et celles de l'autre ;
- ◆ de distinguer les valeurs et les normes et d'appliquer ces distinctions à l'analyse des relations humaines et aux interventions du conseiller conjugal et familial ;
- ◆ d'analyser les normes et valeurs en jeu dans une situation professionnelle en fonction, par exemple, des modèles familiaux, des âges de la vie, du degré de dépendance physique et psychique... ;
- ◆ de poser une réflexion sur les limites de son rôle et de son intervention.

##### **4.3. Méthodologie spéciale : techniques d'intervention**

L'étudiant sera capable,

*à partir de situations professionnelles et de mises en situations,*

- ◆ de poser une réflexion sur les limites de la fonction de conseiller conjugal et familial ;
- ◆ d'accueillir et d'écouter une demande d'aide par une approche qui facilite l'expression des difficultés et qui permet de rejoindre l'autre dans sa réalité ;
- ◆ de mettre en évidence dans la demande formulée les principaux éléments conscients, inconscients, explicites et implicites ;

- ◆ d'expliciter le sens du cadre de l'intervention et l'introduire dans le processus de l'entretien clinique ;
- ◆ d'accompagner la personne dans la prise de conscience et la compréhension de ses difficultés dans une perspective d'autonomisation ;
- ◆ de formuler des hypothèses de travail et de les vérifier ;
- ◆ d'identifier ses éventuelles difficultés d'écoute et de développer une démarche d'auto-analyse ;
- ◆ d'aider la personne à découvrir ses potentialités, freins... ;
- ◆ d'accompagner la personne dans ses choix de vie en veillant à lui en laisser la responsabilité ;
- ◆ d'identifier les enjeux du système relationnel dont il est partie prenante ;
- ◆ de réorienter, le cas échéant, la personne vers d'autres professionnels.

#### **4.4. Méthodologie spéciale : modèles d'intervention psychosociale**

L'étudiant sera capable d'appliquer, à des situations exemplatives de consultations de couple, au moins :

- ◆ les spécificités du modèle humaniste :
  - ◆ approche centrée sur la personne,
  - ◆ empathie, congruence, acceptation inconditionnelle de la personne,
  - ◆ ...,
- ◆ les spécificités du modèle analytique :
  - ◆ transfert, contre-transfert,
  - ◆ systèmes intrapsychiques,
  - ◆ développement psychogénétique,
  - ◆ trauma (histoire, identification, accompagnement,...),
  - ◆ ...,
- ◆ les spécificités du modèle systémique et contextuel :
  - ◆ pensée circulaire,
  - ◆ notion de système,
  - ◆ homéostasie,
  - ◆ lecture trans-générationnelle (loyauté, psycho généalogie, transmissions),
  - ◆ ... ;
- ◆ d'analyser et de repérer la compatibilité, les limites voire l'opposition entre les modèles.

## **5. CHARGE DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée, en relation avec le programme de cours concerné.

## **6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé, pour les cours de méthodologie spéciale, de ne pas dépasser 18 étudiants par groupe.

## **7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE d'ENSEIGNEMENT**

<b><u>7.1. Dénomination du cours</u></b>	<b><u>Classement du cours</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
Méthodologie spéciale : évolution personnelle	CT	F	38
Ethique	CT	B	20
Méthodologie spéciale : techniques d'intervention	CT	F	38
Méthodologie spéciale : modèles d'intervention psychosociale	CT	F	24
<b><u>7.2. Part d'autonomie</u></b>		P	30
<b><u>Total des périodes</u></b>			<b>150</b>